ACCIDENT D'EXPOSITION AUX SANG/LIQUIDES BIOLOGIQUES*

Mesures à prendre - Édition janvier 2007

- 1- Si piqûre, coupure, morsure, griffure ou blessure
- laver immédiatement la zone cutanée à l'eau du robinet et savon, puis désinfecter avec chlorhexidine alcoolique 0,5% (laisser agir 5 minutes).
- 2- Si projection dans la bouche ou le nez
- rincer immédiatement et abondamment à l'eau du robinet, puis avec chlorhexidine acqueuse 0,1%.
- 3- Si projection dans les yeux

(ôter les verres de contact!) rincer immédiatement et abondamment à l'eau du robinet (ou douche oculaire), puis instiller 2-3 gouttes de collyre chlorhexidine 0,05%. Répéter après 10 minutes.

- 4- Identifier le patient-source
- s'il est connu ⇒ demander en URGENCE (avec son accord) les sérologies:
- s'il n'est pas connu ⇒ toujours garder le matériel en cause (aiguille, seringue, liquide, etc.) pour éventuelle sérologie

PATIENT-SOURCE

Sérologies en URGENCE:

- Hép. B: HBs-Ag (dépistage)
- Hép. C: HCV Ig (dépistage)
- VIH 1 + 2: dépistage

5- Consulter IMMÉDIATEMENT le médecin-référent le plus proche du lieu de travail, soit

Site Cluse-Roseraie et structures proches

Service de santé du personnel, 81bd de la Cluse (niveau 0) - 022 372 60 52 (*1 et *3)

Chêne-Bourg et Thônex

Dr C. ANDREY, 14 rue F.-Perréard, Chêne-Bourg - 2 022 348 28 10 (*2 et *3)

Onex

Dr B. EXQUIS, 3 rte de Loëx, Onex - 2 022 879 50 44 (*2 et *3)

- *1 Si pas disponible, contacter le Centre d'Accueil et d'Urgences (CAU), Bip 6857 266
- *2 Si pas disponible, contacter le service de santé du personnel 🖀 022 372 60 52
- *3 De nuit et le week-end, contacter le CAU 2 022 372 33 11, Bip 6857 266

<u>NB</u>: le service des maladies infectieuses est à disposition si nécessaire, du lundi au vendredi, Bip 6858 444 ; les week-ends et les nuits au 079 200 78 86.

ACCIDENTÉ

Sérologies SYSTÉMATIQUES et en URGENCE:

- Hép. B: Anti-HBs Ig
- Hép. C: HCV Ig (dépistage)
- VIH 1 + 2: dépistage
- Sérothèque
- Si suspicion d'hépatite C c/o patient source: ASAT/ALAT
- Si trithérapie: FSC + créatinine + ASAT/ALAT

Evaluation du risque par le médecin référent et mesures spécifiques si nécessaire

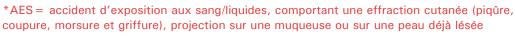
- 6- Précautions supplémentaires à prendre par l'accidenté
- Rapports sexuels protégés pendant 3 mois
- Pas de don de sang pendant 12 mois

si situation à risque et/ou si négativité des sérologies non démontrée chez le patient-source

- 7- Déclarations à faire par l'accidenté
- Annoncer l'événement à l'assurance-accidents des HUG = INDISPENSABLE
- En cas de prise en charge initiale par le CAU, l'accidenté doit se présenter auprès du service de santé du personnel pour le suivi
- 8- Formulaire «Exposition VIH/HBV et HCV en milieu professionnel»

à remplir par le médecin référent si risque avéré ou patient source inconnu

./...





ACCIDENT D'EXPOSITION AUX SANG/LIQUIDES BIOLOGIQUES Rappel de notions de base - Édition janvier 2007

1- Définition

On appelle **A**ccident d'**E**xposition au **S**ang (AES), tout contact avec du sang/liquides biologiques, comportant une effraction cutanée (piqûre, coupure, ...), une projection sur une muqueuse (yeux, bouche) ou sur une peau déjà lésée (plaie, eczéma, ...).

2- Prévention de l'*AES*

- s'organiser dans son travail: préparer le geste et travailler calmement
- ne jamais recapuchonner les aiguilles après usage
- recueillir les objets piquants/coupants dans les conteneurs à disposition
- porter des gants si contact avec du sang/liquides biologiques/muqueuses (lors d'une piqûre, le gant essuie environ 50% du sang qui souille l'aiguille et diminue ainsi le risque de contamination)
- porter des lunettes et masques chirurgicaux si risque de projection
- décontaminer les surfaces de travail en cas de souillures selon les protocoles en vigueur
- isoler le linge contaminé et désinfecter le matériel souillé
- se faire vacciner contre l'hépatite B.

3- Risques

Risque global de contamination lors de l'AES par piqûre:

- HIV 0,3%
- hépatite C 3%
- hépatite B 30%